

### **Communiqué du comité de soutien 3db**

Theo, Bastien et Eléonora sont poursuivis pour « aide à l'entrée d'étrangers en situation irrégulière sur le territoire national et en bande organisée » suite à une marche solidaire entre l'Italie et la France le 22 avril encourent une peine allant jusqu'à 10 ans de prison et 750.000 euros d'amende avec une interdiction de pénétrer sur le territoire français.

Ces trois jeunes, un Belgeo-Suisse, un Suisse et une Italienne après 10 jours de détention provisoire ont été remis en liberté jeudi 3 mai sous un contrôle judiciaire strict.

Leur procès est prévu le 31 mai.

Les soutiens s'organisent en SUISSE, en ITALIE, manifestation à Genève, appel d'Erri de Luca...

Pour plus d'efficacité et de coordination dans l'organisation des soutiens et de leur défense un comité de soutien en France a été créé, afin de :

- 1 - les soutenir
- 2 - les aider à organiser leur défense (financièrement et matériellement)
- 3 - recueillir des soutiens de personnalités
- 4 sensibiliser et informer le plus de monde possible pour le 31 mai
- 5 organiser la journée du 31 mai (relation presse, venues de personnes représentant une « autorité morale »...)
- 6 et enfin agir en coordination avec les comités de soutien suisse et italien et relayer leurs actions sur les Hautes Alpes

Contact : [comitesoutien3dbfrance@gmail.com](mailto:comitesoutien3dbfrance@gmail.com)